

30 mars 2011

11.136

Interpellation Gilbert Hirschy**Projet de pompage turbinage du Châtelot, quelle pertinence**

Après le débat sur l'énergie nucléaire et le souhait de voir se développer des énergies renouvelables, il va falloir être prudent avec le sens des interventions en la matière.

Le pompage turbinage est un excellent moyen pour stocker l'énergie comme cela se fait déjà actuellement avec certains barrages qui utilisent l'énergie produite la nuit pour la redistribuer le jour lorsque la demande est plus forte; dans ce contexte, le pompage turbinage constituera aussi une possibilité de stocker l'électricité solaire éolienne, photovoltaïque ou autre.

Une demande d'étude allant dans ce sens pour la création d'un bassin de compensation pour la retenue du Châtelot a été faite au DGT par un bureau spécialisé dans ce domaine.

Cette demande d'étude propose 2 variantes: la première appelée Bassin les Fous (ça ne s'invente pas) version maximum et la deuxième version minimum.

Ce bassin serait implanté à l'Ouest de la Ferme Modèle sur des terrains agricoles appartenant au canton et accaparerait 12 hectares pour la version maximum, 8 hectares pour la variante minimum.

Le Conseil d'Etat a-t-il donné son accord pour ces études?

Qui mandate et paye le bureau spécialisé pour ces études?

Ce projet ne contrevient-il pas à la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT) article 14, alinéa 2, qui indique les options pour le maintien des terres agricoles et au plan directeur cantonal (PDC) fiches S21, 26, 31, 34 R31, 38 relatives à l'agriculture, au tourisme et aux paysages?

Alors que le Nord de la route Les Brenets – Les Planchettes est dans une zone IFP (inventaire fédéral des paysages) ICOP (inventaire cantonal des objets à protéger) et zones de protection communale, traverser la route au Sud et avoir une digue de 5 à 10m de hauteur avec barrière au sommet pour éviter les accidents est-ce crédible?

Qui sont les institutions et acteurs au courant de ce projet et à quel moment seront-ils consultés?